



Des acteurs - Une organisation

Le 20 mars 2002, Monsieur le Préfet de l'Eure a installé la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE de l'Iton.

La CLE est composée pour moitié d'élus, d'un quart d'usagers et d'un quart d'administrations.

Collège des élus :

- ▶ 1 représentant du Conseil Régional de Haute Normandie
- ▶ 1 représentant du Conseil Régional de Basse Normandie
- ▶ 1 représentant du Département de l'Eure
- ▶ 1 représentant du Conseil Général de l'Orne
- ▶ 10 maires et représentants de structures intercommunales de l'Eure désignés par l'Association Départementale des Maires
- ▶ 4 maires et représentants de structures intercommunales de l'Orne désignés par l'Association Départementale des Maires
- ▶ 1 représentant du Syndicat aval de la vallée de l'Iton (SAVITON)

- ▶ 1 représentant du Syndicat intercommunal de la haute vallée de l'Iton (SIHVI)

Collège des usagers :

- ▶ 2 représentants des associations de protection de l'environnement (Eure et Orne)
- ▶ 2 représentants des Chambres d'Agriculture (Eure et Orne)
- ▶ 2 représentants des Chambres de Commerces et d'Industrie (Eure et Orne)
- ▶ 1 représentant des Fédérations de Pêche
- ▶ 1 représentant des carriers
- ▶ 1 représentant des pisciculteurs
- ▶ 1 représentant des distributeurs d'eau

Collège des administrations :

- ▶ 1 représentant du Préfet, coordonnateur de bassin
- ▶ 1 représentant du Préfet de l'Eure
- ▶ 4 représentants de la MISE (Mission inter-services de l'eau) de l'Eure
- ▶ 1 représentant de la DDAF de l'Orne

- ▶ 1 représentant du Conseil Supérieur de la Pêche
- ▶ 1 représentant de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie
- ▶ 1 représentant de la DIREN Basse-Normandie.

Lors de cette séance, M. Esprit, maire de Gouville et président du SIHVI (Syndicat intercommunal de la haute vallée de l'Iton) a été élu président de la CLE. MM. Goldberger (adjoint au maire d'Evreux), Faugloire (membre du SAVITON – syndicat aval de la vallée de l'Iton) et Leblanc (conseiller régional de Haute-Normandie) ont été élus vice-présidents.

De même, trois sous-commissions thématiques ont été mises en place :

- ▶ Risque d'inondation et d'érosion
- ▶ Eau potable
- ▶ Milieu naturel

Chacun de ces trois groupes de travail s'est déjà réuni pour définir son cadre d'action. Un premier travail d'état des lieux de l'existant est en cours. Les études complémentaires nécessaires à une bonne compréhension des problèmes seront ensuite lancées à partir de 2003. Suite à cette première phase, la commission locale de l'eau (CLE) devra fixer des objectifs réalistes dans chacun des trois domaines.

A partir de cet état des lieux – diagnostic, la CLE commencera à élaborer des propositions de gestion et d'aménagement du bassin versant afin de répondre aux objectifs fixés.

L'ensemble de ces propositions sera repris dans le document final du SAGE. Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux sera ensuite soumis à enquête publique et approbation des divers partenaires locaux et institutionnels avant d'être validé par le Préfet.



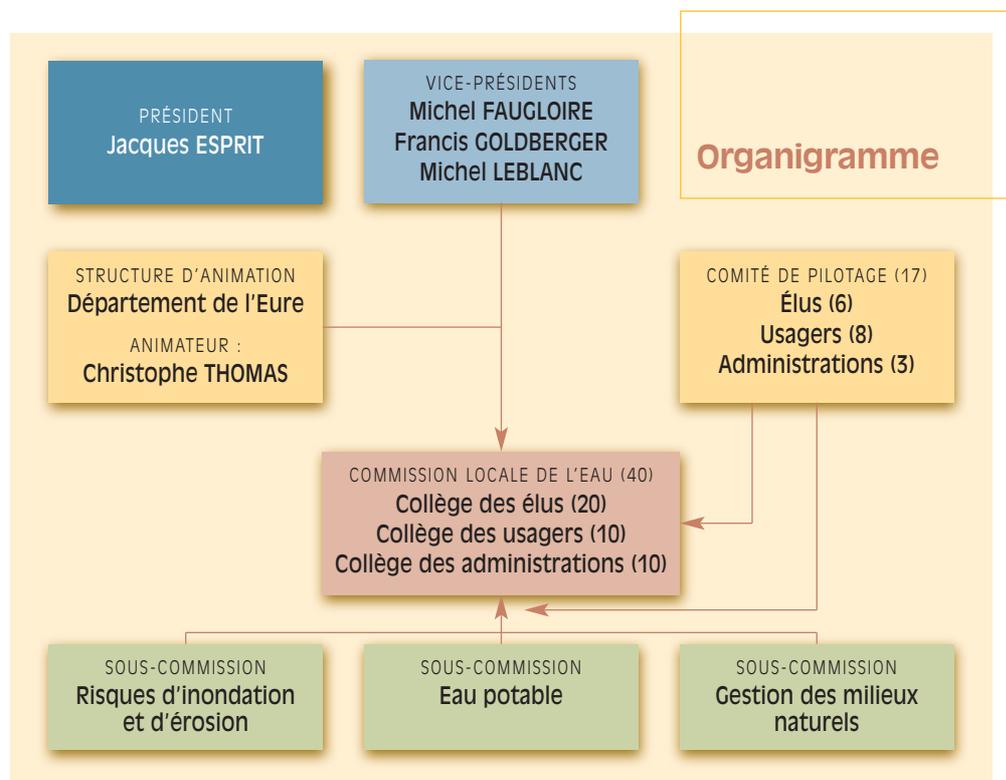
Président

Jacques ESPRIT
Mairie de Gouville - 27240 GOUVILLE
02 32 29 83 58 - 06 81 01 43 56
Fax : 02 32 67 21 46

Animateur

Christophe THOMAS
Département de l'Eure
Hôtel du Département
Boulevard Georges Chauvin
27021 EVREUX Cedex
02 32 31 93 29 - 06 85 06 48 59
Fax : 02 32 39 91 55
Email : christophe.thomas@cg27.fr

Organigramme



Nos partenaires



inf'eau de l'iton

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : JACQUES ESPRIT

RÉDACTION : CHRISTOPHE THOMAS

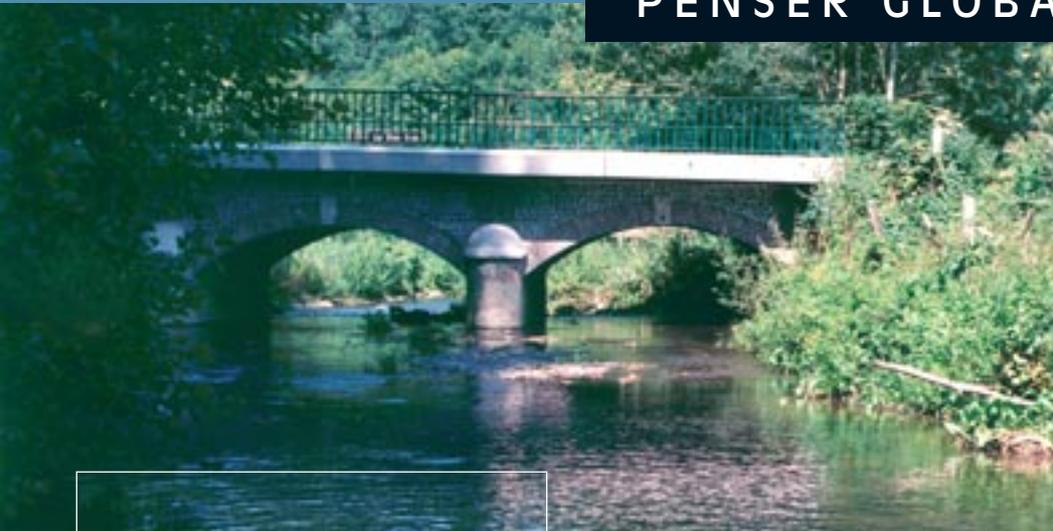
RÉALISATION : LCG CONCEPTS ÉVREUX 02 32 33 10 90

ILLUSTRATIONS : L. QUÉRON

PHOTOS : S.A.G.E. DE L'ITON

inf'eau de l'iton

PENSER GLOBAL, AGIR LOCAL



Commençons par le commencement

Quelques petites précisions techniques pour bien comprendre...

Un bassin versant est un territoire qui collecte les précipitations atmosphériques, assure leur drainage par des écoulements souterrains et superficiels vers les cours d'eau et concentre l'écoulement en un point, situé à l'aval du bassin, appelé exutoire.

Comme un pays, un bassin versant a des frontières. Ce sont des frontières naturelles. Elles suivent la crête des collines. On appelle ces frontières les « lignes de partage des eaux ». Les gouttes de pluie qui tombent sur l'un ou

l'autre des versants d'une colline s'en vont rejoindre une rivière différente.

Le bassin versant a donc la forme d'une vallée. Les gouttes de pluie peuvent aussi parfois s'infiltrer dans la roche et former des réservoirs ou nappes souterraines. Il existe alors une circulation souterraine des eaux qui constitue pour partie la nappe phréatique.

Les caractéristiques de l'écoulement d'un bassin versant dépendent bien sûr des conditions climatiques mais aussi de divers facteurs : taille, forme, relief du bassin, nature des sols et de la végétation.

Elles dépendent aussi des influences humaines (urbanisation, pratiques agricoles, ...) sur le sol et la végétation, sur le sous-sol, sur les cours d'eau, ... qui modifient le cycle de l'eau.



É D I T O

Le SAGE de l'iton est enfin lancé ! Lors de l'installation de la Commission Locale de l'Eau par le Préfet de l'Eure, le 20 mars dernier, j'ai été élu président de cette CLE. Trois vice-présidents m'assisteront dans mes tâches. De plus, le Département de l'Eure, a mis à notre disposition un animateur qui s'occupera de l'organisation fonctionnelle et des appels d'offres pour les études nécessaires à l'élaboration du SAGE. C'est donc sur de bonnes bases que nous allons pouvoir travailler.

Depuis 1995, les syndicats de rivière et l'agglomération d'Evreux se sont investis pour la création de ce SAGE. Il convient d'œuvrer pour une gestion efficace des problèmes d'inondation (bien au-delà du traitement de l'urgence), d'assurer une alimentation pérenne en eau potable et de préserver et valoriser le milieu naturel. Il est essentiel que joue la solidarité entre ruraux et urbains. Il faut que nous sachions réfléchir et travailler ensemble dans ce bassin de l'iton. Je ferai en sorte que la motivation de la CLE soit toujours aussi vive afin nous puissions faire aboutir ce projet. Ne l'oublions pas, l'eau est un bien commun, difficile à gérer.

Jacques Esprit
Président de la CLE



Le bassin versant de l'Iton, "théâtre des opérations"

L'Iton, affluent rive gauche de l'Eure, prend sa source dans les collines du Perche (département de l'Orne) et se jette dans l'Eure à Acquigny après un parcours de 132 km dont 95 dans le département de l'Eure. Le Rouloir, long de 8 km, est l'affluent principal de l'Iton.

Au niveau de Bourth, la rivière se divise en deux bras forcés (les bras de Breteuil et de Verneuil) de part et d'autre de l'ancien lit "la rivière morte". Ces deux bras ont été créés au XII^e siècle pour alimenter des douves et des moulins dans ces deux villes. Ces aqueducs rejoignent, pour le bras de Breteuil, l'Iton à Condé-sur-Iton, et pour le bras de Verneuil, la rivière Avre à Balines.

Entre Condé-sur-Iton et Aulnay-sur-Iton, l'Iton présente des pertes particulièrement importantes, c'est le "Sec-Iton". En effet, le lit est à sec sur environ 9 km à partir du hameau du Rebrac. Ce phénomène très particulier est dû à la présence de bétoires dans lesquelles s'engouffre l'eau pour alimenter la nappe souterraine. La rivière coule alors sous son lit jusqu'aux résurgences de la Fosse-aux-Dames et de l'étang de la forge à Glisolles et Gaudreville-la-Rivière. De grosses sources se trouvent également à la Bonneville-sur-Iton et en aval d'Evreux.



(tracés : sources IGN)

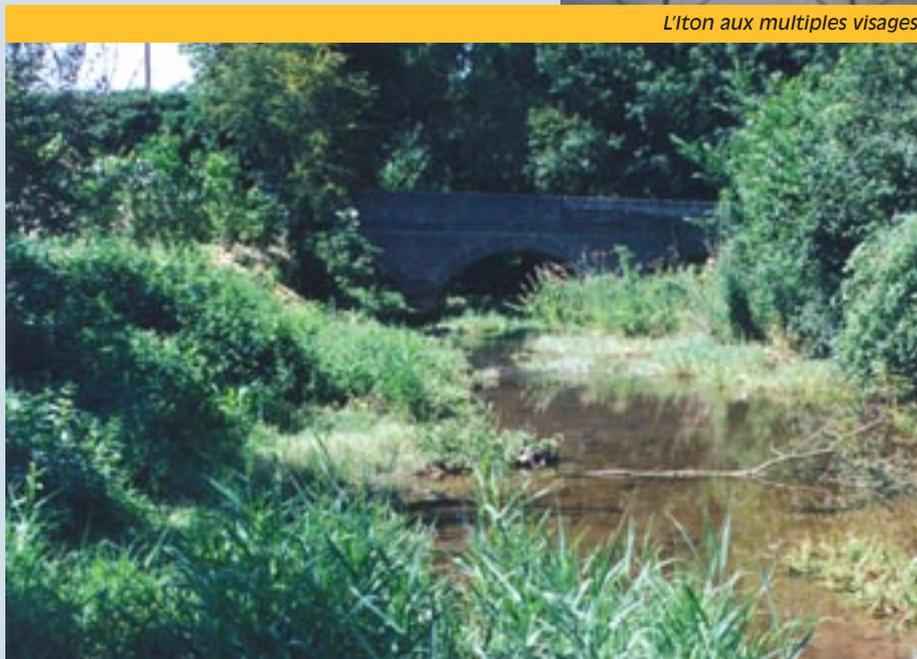
MOULINS - LA-MARCHE

L'Iton draine un bassin versant de 1300 km² constitué pour partie par les régions du Perche au sud, du Pays d'Ouche et de l'agglomération ébroïcienne dans sa partie médiane et des plateaux de Saint-André et du Neubourg à l'aval. Le haut bassin et les plateaux sont tournées vers l'agriculture intensive. Celle-ci a vu son développement s'accroître grâce aux travaux d'assainissement des terres agricoles et de drainage réalisés ces deux dernières décennies.

Les vallées voient, quant à elles, se concentrer une grande partie de la population. En effet, l'agglomération d'Evreux regroupe environ la moitié de la population présente sur le bassin versant.



L'Iton aux multiples visages





Une mise en scène problématique

L'eau qui coule dans l'Itton provient pour une large part de la nappe d'eau souterraine mais aussi du ruissellement. La part des précipitations qui se retrouvent dans la rivière – et qui peut éventuellement la faire déborder – dépend de la capacité qu'a le bassin versant de retenir et d'infiltrer cette eau qui ruisselle. Prairies, bois, haies, fossés et mares jouent un grand rôle à ce

niveau. Quant à la qualité de cette eau de ruissellement – teneurs en nitrates, pesticides, matières en suspension, etc. –, elle n'est évidemment pas sans rapport avec les pratiques agricoles et la gestion des zones urbanisées.

Certaines causes sont déterminantes dans la dégradation de la ressource en eau. En effet, à l'amont du bassin versant, l'évolution des techniques agricoles, la transformation radicale des modes de production et du paysage rural, l'augmentation des surfaces imperméabilisées

(parkings, bâtiments, ...) favorisent le ruissellement au détriment de l'infiltration. De même, à l'aval, la diminution des surfaces d'expansion de crue ne fait qu'amplifier le phénomène.

Il apparaît donc clairement que ces phénomènes vont avoir des répercussions, notamment en aggravant les risques d'inondation et d'érosion d'une part, et en fragilisant la qualité de la ressource en eau potable d'autre part.

Arriver à cerner et endiguer ces problèmes ne peut donc se faire que par une approche globale au niveau du bassin versant.

La commission locale de l'eau du SAGE de l'Itton a donc décidé de travailler selon trois axes qui sont :

- ▶ Gérer le risque d'inondation, de ruissellement et d'érosion
- ▶ Gérer la ressource en eau potable
- ▶ Gérer, préserver et mettre en valeur le milieu naturel

Une pièce en quatre actes

- ▶ Le SAGE fixe des objectifs de qualité à atteindre dans un délai donné
- ▶ Le SAGE définit des objectifs de répartition de la ressource en eau entre les différents usages
- ▶ Le SAGE identifie et protège les milieux aquatiques sensibles
- ▶ Le SAGE définit des actions de protection de la ressource et de lutte contre les inondations.

Initiés le plus souvent dans des contextes difficiles (pénuries d'eau, inondations, conflits d'usage, etc), les SAGE permettent de renouer le dialogue et d'engager la concertation entre les acteurs. Les acteurs locaux préparent ainsi un dossier et l'adressent au préfet. Après consultation des collectivités concernées et du Comité de Bassin, le préfet délimite le périmètre et constitue la CLE. Le SAGE aboutit à la définition d'orientations pour la gestion de l'eau, à l'horizon de quinze ans.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux est un outil de planification à caractère non obligatoire, mis en œuvre, par la Commission Locale de l'Eau.

La Commission Locale de l'Eau, créée par le représentant de l'Etat, élabore et assure le suivi du SAGE sur un périmètre constituant un



... au calme apaisant

système hydrographique cohérent ou plus généralement une unité fonctionnelle. Elle est composée pour moitié d'élus (dont le président), pour un quart d'usagers et pour un quart de représentants de l'Etat et de ses établissements publics.

Le SAGE dresse un état des lieux et fixe les objectifs d'utilisation, de mise en valeur quantitative et qualitative et de protection des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques, énonce les priorités à retenir pour les atteindre en tenant compte de la protection des milieux naturels et de l'évolution des usages et évalue les moyens économiques et financiers nécessaires. Il doit être compatible avec les orientations du SDAGE, s'impose aux décisions prises par les autorités administratives dans le domaine de l'eau et doit être pris en compte pour les autres décisions administratives. Le SAGE est finalement approuvé par l'Etat après consultation des conseils généraux et régionaux concernés, avis du Comité de Bassin, et mise à disposition du public. Cette procédure d'élaboration et de validation dure entre trois et cinq ans. On entre ensuite dans une phase de mise en œuvre qui s'étale sur une dizaine d'années.

